

Poursuivre son engagement au-delà des municipales



Antoine d'Amécourt. © Fransylva

A lors que les nouvelles équipes municipales se mettent en place sur l'ensemble du territoire, saluons les efforts déployés par les forestiers pour représenter les enjeux de la forêt privée en marge des récentes élections.

Certains assument désormais de nouvelles responsabilités, en tant que maires, adjoints, conseillers municipaux... D'autres restent en poste et pourront poursuivre un travail de fond déjà bien entamé. D'autres encore se seront mobilisés sans toutefois parvenir à l'objectif poursuivi. Quels que soient les résultats des élections, il convient de les féliciter et de les en remercier. Leurs efforts pour porter la voix des propriétaires forestiers sont précieux – et décisifs – pour l'avenir de nos forêts.

En France, 90 % de nos communes abritent des espaces boisés. De nombreux sujets peuvent être traités à cette échelle et impacter directement la forêt : élaboration des plans locaux d'urbanisme, mesures pour assurer la sécurité des chemins forestiers ou l'accès aux voies communales pour la gestion forestière, interdiction des rave-parties et lutte contre les atteintes au droit de propriété, application des obligations légales de débroussaillage, valorisation du bois comme matériau et source d'énergie, préservation de la ressource en eau...

À tous les propriétaires forestiers, le cap franchi des élections municipales ne doit pas signifier la fin de notre engagement ! Quel que soit le bord politique de vos mairies et leur niveau de sensibilisation, c'est le moment de contacter les nouvelles équipes en place pour vous faire connaître et attirer leur attention sur les potentielles répercussions de leurs orientations sur les forêts de leur territoire.

“ C'est le moment de contacter les nouvelles équipes en place pour vous faire connaître ”

C'est aussi l'occasion de vous impliquer au sein de commissions locales qui touchent à la forêt, au bois, mais aussi à l'environnement, à la biodiversité, à l'eau, aux paysages ou aux espaces naturels, telles que les commissions locales de l'eau (CLE) ou les commissions départementales de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF).

En tant qu'acteurs de terrain, les forestiers garantissent la gestion durable des forêts et apportent leurs connaissances et leur précieuse expertise. Ils gèrent un patrimoine vivant et participent à l'équilibre de la ruralité sur le long terme, tournés vers la transmission. Faire résonner leur voix au niveau communal permet à la forêt de trouver toute sa place dans les politiques locales et d'éviter la prise de décisions inadaptées et destructrices, alors que les forêts apportent tant d'un point de vue économique, environnemental et social.

La Fédération Fransylva œuvre à l'élaboration d'argumentaires afin de permettre aux syndicats départementaux, de concert avec le CNPF, de se faire connaître des mairies et de les sensibiliser aux enjeux de la forêt privée, et d'accompagner les propriétaires forestiers dans cette entreprise.

Antoine d'Amécourt
Président de Fransylva